



Inscription : WE détente à Genolier
 Vendredi 11 au dimanche 13 mai
 2018

A retourner avec le règlement avant lundi 16 avril 2018 à :

AVEP – route du Martoret 31a - 1870 Monthey – tél : 024 471 40 18

Nom/prénom :
 Téléphone.....Courriel :
 Adresse:.....
 Ville.....
 Date de naissance :Domicile légal :

J'ai une rente AI : oui (fournir photocopie carte AI + n° AVS) non

Je suis membre de l'AVEP - tarif Frs. 155.-

Je règle ma cotisation 2018 de membre

(J'ai réglé ma cotisation 2018 de membre, Frs. 40.- individuel / 60.- famille)

Total :

Versement comptant à l'AVEP avant lundi 16 avril 2018

Prière de me faire parvenir un bulletin de versement

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom / PrénomTéléphone :

Désistement :

- résiliation plus de 10 jours avant le départ : 25% du prix est dû.
- résiliation moins de 10 jours avant le départ : 50% du prix est dû.
- En cas de non présentation au séjour : 100% du prix est dû

Lieu et date.....

Signature :

Signature du curateur/trice :
 (pour les membres sous curatelle)



Inscription : WE détente à Genolier
 Vendredi 11 au dimanche 13 mai
 2018

A retourner avec le règlement avant lundi 16 avril 2018 à :

AVEP – route du Martoret 31a - 1870 Monthey – tél : 024 471 40 18

Nom/prénom :
 Téléphone.....Courriel :
 Adresse:.....
 Ville.....
 Date de naissance :Domicile légal :

J'ai une rente AI : oui (fournir photocopie carte AI + n° AVS) non

Je suis membre de l'AVEP - tarif Frs. 155.-

Je règle ma cotisation 2018 de membre

(J'ai réglé ma cotisation 2018 de membre, Frs. 40.- individuel / 60.- famille)

Total :

Versement comptant à l'AVEP avant lundi 16 avril 2018

Prière de me faire parvenir un bulletin de versement

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom / PrénomTéléphone :

Désistement :

- résiliation plus de 10 jours avant le départ : 25% du prix est dû.
- résiliation moins de 10 jours avant le départ : 50% du prix est dû.
- En cas de non présentation au séjour : 100% du prix est dû

Lieu et date.....

Signature :

Signature du curateur/trice
 (pour les membres sous curatelle)

WE détente à Genolier



Vendredi 11 au dimanche 13 mai 2018

Organisons ensemble ce WE détente, ouvert à un groupe de 12 personnes avec deux animatrices. Déplacement en mini-bus, repas en gestion autonome.

Ce séjour offre une belle expérience de partage et de liens. Les membres qui désirent s'impliquer dans l'organisation du séjour sont invités à se rencontrer.

L'inscription au séjour implique la participation aux 2 journées liées à l'organisation/préparation et retour/bilan.

Rencontre de préparation à Monthey :
Jeudi 3 mai de 11h à 17h avec repas

Rencontre retour séjour à Monthey :
Jeudi 17 mai de 11h à 17h (photos, repas, etc.)

Horaires

Départ : Monthey (AVEP) vendredi 11 mai à 10h

Retour : Monthey dimanche 13 mai aux environs de 17h

Participation financière : Frs 155.- + cotisation 2018
(40.- individuelle / 60.- familiale)

Inscription et participation financière avant lundi 16 avril

(Les verrées sont à la charge des participants.)

Les places sont limitées. Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée et de paiement.

Alors ne tardez pas à vous inscrire.

WE détente à Genolier



Vendredi 11 au dimanche 13 mai 2018

Organisons ensemble ce WE détente, ouvert à un groupe de 12 personnes avec deux animatrices. Déplacement en mini-bus, repas en gestion autonome.

Ce séjour offre une belle expérience de partage et de liens. Les membres qui désirent s'impliquer dans l'organisation du séjour sont invités à se rencontrer.

L'inscription au séjour implique la participation aux 2 journées liées à l'organisation/préparation et retour/bilan.

Rencontre de préparation à Monthey :
Jeudi 3 mai de 11h à 17h avec repas

Rencontre retour séjour à Monthey :
Jeudi 17 mai de 11h à 17h (photos, repas, etc.)

Horaires

Départ : Monthey (AVEP) vendredi 11 mai à 10h

Retour : Monthey dimanche 13 mai aux environs de 17h

Participation financière : Frs 155.- + cotisation 2018
(40.- individuelle / 60.- familiale)

Inscription et participation financière avant lundi 16 avril

(Les verrées sont à la charge des participants.)

Les places sont limitées. Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée et de paiement.

Alors ne tardez pas à vous inscrire.